

Revalorisation des bourses étudiantes: une première victoire, mais le combat continue

La Fédération des Étudiants Toulonnais salue l'adoption en première lecture, par l'Assemblée nationale, de la proposition de loi visant à améliorer les bourses étudiantes sur critères sociaux. Ce vote marque une avancée importante pour les étudiantes et étudiants, après des années d'alerte, de mobilisation et d'interpellation des pouvoirs publics face à l'aggravation de la précarité étudiante.

CE QUE PRÉVOIT LE TEXTE VOTÉ

Des mesures attendues depuis trop longtemps :

- **L'indexation automatique des montants des bourses** sur l'inflation.
- **L'indexation des plafonds d'éligibilité**, afin d'éviter que des étudiants soient exclus du dispositif sans amélioration réelle de la situation financière de leur famille.
- **L'annualisation des bourses**, avec un versement sur douze mois au lieu de dix.

■ La reconnaissance d'une réalité dénoncée depuis des années

Pour la FEDET, ce vote n'est pas une simple mesure technique : c'est la reconnaissance politique d'une réalité que les organisations étudiantes dénoncent depuis des années. Les loyers, l'alimentation, les transports, les frais de santé et les charges du quotidien ne s'arrêtent pas en juillet et en août. La vie étudiante ne se résume pas à dix mois d'année universitaire. Les étudiants continuent de payer leur logement, de se nourrir, de se déplacer, de préparer leur rentrée, d'effectuer des stages, de travailler ou de réviser. **Les laisser sans ressources pendant l'été relevait d'une injustice sociale majeure.**

■ La fin d'une anomalie persistante

Ce vote vient également répondre à une anomalie persistante : les bourses étudiantes faisaient partie des seules aides sociales à ne pas bénéficier d'une revalorisation automatique. Chaque année, l'absence d'indexation provoquait une perte de pouvoir d'achat pour les boursiers et **excluait mécaniquement des milliers d'étudiants du dispositif**, simplement parce que les revenus fiscaux de leur famille franchissaient des seuils figés, sans que leur situation réelle ne se soit améliorée.

■ Une victoire d'étape, pas un aboutissement

C'est pourquoi la FEDET tient à rappeler que **cette adoption en première lecture est une victoire d'étape, mais en aucun cas l'aboutissement du combat.**

Le texte doit désormais poursuivre son parcours parlementaire, notamment au Sénat. **Nous appelons solennellement les sénatrices et sénateurs à confirmer cette avancée**, sans l'affaiblir, sans la vider de sa portée et sans renvoyer une nouvelle fois la jeunesse à des arbitrages budgétaires qui se font toujours contre elle. La précarité étu-

diane n'attend pas. Les étudiants n'ont pas besoin de promesses différées, mais de droits effectifs.

■ Ouvrir la voie à une réforme structurelle des bourses

Nous le disons clairement : l'indexation et l'annualisation des bourses sont indispensables, mais elles ne suffiront pas à elles seules à réparer un système d'aides sociales devenu trop complexe, trop rigide et trop éloigné de la réalité des familles. **Ce vote doit ouvrir la voie à une réforme structurelle des bourses étudiantes**, capable de prendre en compte le coût réel des études, les charges familiales, les situations de rupture, les mobilités contraintes, le logement, la santé, l'alimentation et les réalités territoriales.

La fiche d'imposition ne peut plus être le seul prisme à travers lequel l'État évalue la capacité d'une famille à soutenir un enfant étudiant. De nombreuses familles considérées comme « trop riches » pour les bourses sont pourtant incapables d'assumer un loyer étudiant, des frais de transport, une alimentation correcte et l'ensemble des dépenses nécessaires à la poursuite d'études. Ce sont ces angles morts que la réforme à venir devra corriger.

■ La FEDET poursuivra le combat

Depuis des années, les organisations étudiantes alertent. Depuis des années, les étudiants s'adaptent, se privent, travaillent davantage, renoncent parfois. Aujourd'hui, l'Assemblée nationale a reconnu une partie de cette urgence. Mais la dignité étudiante ne se construira pas en un seul vote.

La FEDET poursuivra ce combat sur le long terme : pour des bourses réellement protectrices, pour une réforme ambitieuse des aides sociales étudiantes, pour le refus de toute hausse des frais d'inscription, pour une restauration universitaire accessible sur tous les campus, notamment à Draguignan, et pour un investissement massif dans l'enseignement supérieur public.

Ce vote montre qu'une victoire est possible lorsque les étudiants s'organisent, documentent, alertent et se mobilisent. Il appartient désormais au Sénat, au gouvernement et à l'ensemble des décideurs publics de transformer cette première avancée en droit effectif.

La FEDET restera pleinement mobilisée. Les étudiants ne peuvent plus attendre.